

LETTRE SAGIR

N° 176 - Février 2013

<http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105>

EDITO

Reconnaissance! C'est ce qu'on peut retenir de la signature par le ministre chargé de l'agriculture lui-même, Stéphane Le Foll, de la convention-cadre entre la FNC, l'ONCFS et la DGAL le 17/12/2012 sur la surveillance épidémiologique de la faune sauvage. Cet accord sur 5 ans scelle un véritable partenariat entre les parties, et apporte aux fondateurs de SAGIR la reconnaissance politique, institutionnelle, financière et technique qu'ils attendaient depuis longtemps. Le savoir-faire du réseau SAGIR bénéficie donc d'une reconnaissance officielle tant en matière de vigilance des maladies exotiques, de surveillance des maladies présentes sur le territoire qu'en matière de toxicovigilance, à un moment où l'intérêt croissant pour le « compartiment » que constitue la faune sauvage grandit: cet intérêt est surtout motivé par le souci d'anticiper et comprendre les dangers sanitaires qui menacent ou pourraient menacer les animaux domestiques et l'homme, c'est le sens du concept de « One health ! » promu par l'Organisation mondiale de la santé animale.

Après la convention avec la DGAL, le prochain grand chantier pour SAGIR sera celui de son nouvel outil informatique : le cahier des charges techniques et particulières (CTP) destiné aux candidats au marché de développement informatique est enfin rédigé, et devrait être publié prochainement. Compte tenu des différentes phases du projet, on peut espérer voir la nouvelle base de données dématérialisée déployée d'ici un an. Nous devrions profiter du

prochain cycle de réunions du réseau pour apporter les premiers éléments de formation.

Les problèmes pathologiques rencontrés, quant à eux, sont en perpétuel renouvellement, comme vous pourrez le constater en lisant ce nouveau numéro de la lettre. Mais ça vous y êtes habitués !

Bonne lecture !

Jean - Yves CHOLLET

administrateur national du réseau SAGIR

Office national de la chasse et de la faune sauvage

email : sagir@oncfs.gouv.fr

SOMMAIRE

Brucellose du bouquetin	Page 2
Quoi de neuf docteur sur la tularémie?	Page 6
Echinocoque...ne rime pas forcément avec <i>Echinococcus multilocularis</i>	Page 8
Nouvelle fraîche sur la protostrongylose	Page 9
Résultats du JEU DE L'ÉTÉ 2012	Page 10
Les faits marquants	Page 10



*MRC = maladies réputées contagieuses. La nouvelle nomenclature parle plutôt de « dangers sanitaires ».

Un foyer inattendu de brucellose à *Brucella melitensis* chez les ongulés sauvages du massif du Bargy en Haute-Savoie

Jean HARS (USF), Marion Ripoché (USF), Stéphane Anselme-Martin (SD74)



La brucellose est une maladie infectieuse et contagieuse due à une bactérie du genre *Brucella*, dont le principal signe évocateur chez les ruminants domestiques est l'avortement. La brucellose est une maladie réglementée car elle a des conséquences économiques et zoonotiques graves. Elle fait l'objet de mesures de prophylaxie collective obligatoires pour tous les cheptels (dépistage de la brucellose lors d'avortement, contrôle sérologique des cheptels ou sur lait de tank). Chez l'homme, la brucellose est une

maladie à déclaration obligatoire.

La France est indemne de brucellose chez les bovins depuis 2005 (dernier foyer bovin en 2002) et 64 départements sont indemnes chez les petits ruminants (derniers foyers ovins en 2003). Néanmoins, la France n'est pas à l'abri de la réapparition de la brucellose, comme en mars 2012, où un foyer bovin à *Brucella abortus* a été détecté dans le Pas-de-Calais suite à l'introduction d'un animal provenant d'un foyer

belge, ou en avril 2012, en Haute-Savoie...

Que s'est-il passé en Haute-Savoie en 2012 ?

En janvier 2012, un cas de brucellose aigüe est diagnostiqué **chez un enfant** au Grand Bornand (74), sans que l'origine en soit expliquée. En avril 2012, un cas de brucellose (*Brucella melitensis* biovar 3) est confirmé dans une **exploitation laitière** du Grand Bornand (sud du massif du Bargy) suite à l'avortement de l'une des

vaches. **Tous les bovins ont été abattus.** Les reblochons au lait cru fabriqués avec le lait du troupeau et des troupeaux voisins pendant la période à risque ont été retirés du marché et détruits.

Une enquête épidémiologique est mise en place par la DDPP74 pour déterminer l'origine de cette infection. A cette occasion, le cas humain diagnostiqué en début d'année est relié au foyer bovin : l'enfant avait mangé du fromage au lait cru provenant de cette exploitation. Cependant, l'enquête ne met en évidence aucune explication pour la survenue du cas bovin. Le seul lien épidémiologique est la déclaration ancienne, en 1999, d'un foyer dû à *Brucella melitensis* biovar 3 dans une exploitation mixte (bovine, ovine et caprine) située sur la commune du Reposoir (nord du massif du Bargy). Depuis cette date, la Haute-Savoie était indemne de brucellose.

La faune sauvage a-t-elle pu jouer un rôle dans ce foyer bovin ?

La question du rôle de la faune sauvage a alors été posée: **A-t-elle pu constituer un relais silencieux de l'infection pendant 13 ans et être à l'origine de l'infection de cet élevage en 2012 ?** En effet, le troupeau infecté du Grand Bornand utilise du printemps à l'automne des pâtures situées en lisière de forêts et à proximité de pentes rocheuses fréquentées par les bouquetins (et dans une moindre mesure les chamois, les cerfs et les chevreuils). **Les experts consultés sur le sujet ont considéré l'hypothèse du relais silencieux comme peu probable étant donné la surveillance sanitaire effectuée sur les ongulés sauvages et l'expé-**

rience acquise lors des précédents foyers de brucellose chez le chamois, seule espèce sauvage concernée par la brucellose à *B abortus* ou *B melitensis* jusque là en France (hors cas exceptionnels chez le chevreuil). En effet, dans chaque zone où des cas avaient été détectés chez le chamois qui étaient en relation avec l'existence de cheptels domestiques infectés, il avait été démontré que cette espèce sauvage était très certainement une impasse épidémiologique car les cas sont restés très localisés et la maladie a disparu à plus ou moins long terme après que la source de contamination domestique a été supprimée. D'autre part, dans chaque foyer, des cas cliniques de brucellose avancée (avec orchites chez les chamois mâles et polyarthrites suppurées) avaient été détectés (entre autres par le réseau SAGIR). Par ailleurs, plusieurs territoires d'études (réserves de l'ONCFS et parcs nationaux) font l'objet chaque année de captures d'animaux (plusieurs centaines d'animaux depuis 2001 pour des études démographiques et comportementales et pour des translocations ou réintroductions d'animaux). Tous les contrôles sérologiques se sont avérés négatifs en brucellose, tant chez le chamois, que le bouquetin ou le mouflon.

Toutefois, afin de lever les doutes émis particulièrement par les éleveurs locaux, la DGAL a décidé de confier à l'ONCFS la **mise en œuvre d'un programme de surveillance du grand gibier de la zone « à risque »**



Quelles mesures ont été prises vis-à-vis de la faune sauvage ? Quels ont été les résultats ?

- . Le protocole de surveillance comporte trois volets :
 - Le contrôle des chamois, cerfs et chevreuils abattus à la chasse (prélèvements de sang et d'organes) dans le massif du Bargy et la vallée du Borne durant les saisons de chasse 2012-2013 et 2013-2014,
 - La surveillance clinique des hardes de bouquetins lors de tournées organisées dès l'automne 2012 par l'ONCFS en collaboration avec la FDC 74
 - La capture d'un échantillon de 30 à 50 bouquetins au printemps 2013.

Dès le début de la saison de chasse, en septembre 2012, **une femelle chamois** âgée de 7 ans prélevée sur la commune du Reposoir s'est révélée être brucellique (séropositive et porteuse d'arthrites suppurées). En octobre 2012, lors d'une tournée de surveillance clinique, plusieurs bouquetins présentaient des boiteries dont **2 bouquetins mâles** ayant des articulations enflées et pour l'un une suspicion d'orchite. Il a alors été décidé de capturer ces deux bouquetins pour réaliser des prélève-



ments. 48h après, les résultats du laboratoire confirment la suspicion : les deux bouquetins sont brucelliques... Face à cette situation, il a été décidé d'anticiper le troisième volet du protocole pour en savoir davantage sur le statut des populations de bouquetins de la zone. **Sur les 10 premiers bouquetins capturés par téléanesthésie le 23 octobre 2012 (6 mâles et 4 femelles), 2 femelles étaient séropositives positifs, dont une porteuse d'arthrites.**

Devant ces résultats inquiétants, l'ONCFS a procédé, à la demande de la DDPP 74 (et de la DGAI), à l'abattage des trois bouquetins brucelliques (deux mâles et une femelle), cliniquement atteints, sous le couvert de l'Arrêté Ministériel du 9 juin 2009 qui autorise l'établissement public à « détruire (notamment par l'euthanasie de spécimens malades) des animaux d'espèces protégées dans le cadre du programme d'épidémiosurveillance de la faune sauvage (réseau SAGIR) », donc à des fins scientifiques. En complément, il a été demandé une dérogation pour l'abattage de bouquetins de tous sexes et âges, dont l'infection brucellique

aura été confirmée au laboratoire par analyses sérologiques ou bactériologiques, qu'ils présentent ou non des signes cliniques évocateurs de la maladie., dans la limite de 10 animaux.

Cas de brucellose détectés en Haute Savoie

Janvier 2012 : 1 enfant ayant mangé du fromage de l'exploitation laitière

Avril 2012 : 1 vache (avortement)

Septembre 2012 : 1 chamois abattus à la chasse (arthrite suppurée)

Octobre 2012 : 4 bouquetins dont 3 atteints cliniquement (arthrite suppurée, orchite)

Les données acquises en 2012 dans le cadre de ces trois volets de surveillance devraient nous permettre de mieux connaître l'étendue de l'infection brucellique chez les ongulés sauvages du massif du Bargy, ainsi que les risques de contaminations interspécifiques afin d'adapter les mesures de lutte qui seront à prendre en 2013. Dans les cas, la gestion d'un foyer sauvage de brucellose (zoonose majeure réglementée), impliquant une espèce sauvage protégée emblématique au cœur même du bassin de production du reblochon fermier, sera délicate.



Que sait-on de la brucellose sur la faune sauvage en France?

Il faut d'abord rappeler qu'il existe différentes espèces de *Brucella*, au sein desquelles il existe différents biovars. Chaque espèce de *Brucella* infecte préférentiellement un hôte donné, mais toutes peuvent infecter naturellement de nombreuses espèces animales ainsi que l'homme.

*** Peut-être avez-vous déjà entendu parler de la brucellose chez le sanglier ou le lièvre.**

En France, comme dans la plupart des autres pays européens, le problème majeur concerne actuellement le **Sanglier** qui est largement infecté par ***Brucella suis biovar 2***, avec pour conséquence la contamination depuis 1993, d'une soixantaine d'élevages de porcs en plein air répartis dans une

trentaine de départements. Le **Lièvre** est également porteur de *B. suis* biovar 2 mais son rôle dans l'épidémiologie de l'infection des suidés est encore mal connu. *Brucella suis* n'a aucun rapport avec la brucellose des ruminants à *B. abortus* ou *melitensis*. Les ruminants peuvent exceptionnellement être infectés par *B. suis* mais ne sont en règle générale pas sensibles à cette bactérie ; de même *B. suis* biovar 2 est très peu pathogène pour l'homme.

*** Dans le cas de la Haute-Savoie en 2012, il s'agit de la brucellose des ruminants** qui est due à deux types de *Brucella*: ***Brucella abortus*** (plutôt adaptée aux bovins) et ***Brucella melitensis*** (plutôt adaptée aux ovins et caprins) Ces deux espèces sont également les plus incrimi-

nées dans les cas de brucellose chez **l'homme**, avec des formes graves plus fréquentes lors d'infection à *B. melitensis*, qui est celle en cause en Haute-Savoie. Chez les **cervidés**, des cas de brucellose n'ont été que très rarement mentionnés chez le **Cerf ou le Chevreuil**. Deux cas cliniques ont été décrits en 1984 sur des jeunes chevreuils des Hautes Pyrénées, qui présentaient entre autres **des lésions oculaires**, et qui sont restés sans suite. Deux cas sur un cerf et **un mouflon** ont été décrits dans les Hautes-Alpes dans les années 1980, période où l'infection était très présente chez les ruminants domestiques dans ce département. Des contrôles sérologiques effectués en routine à l'initiative de plusieurs fédérations départementales de chasseurs ainsi des enquêtes plus ciblées, menées autour de foyers de brucellose domestique, n'ont jamais révélé de réservoir chez les cervidés (1 chevreuil positif trouvé à proximité d'un foyer bovin en Lozère). Par contre, plusieurs foyers de brucellose ont déjà été observés chez le **chamois** dans les Alpes (Hautes Alpes et Savoie) le dernier cas datant de 2001: 6 cas cliniques à *B. melitensis biovar 3* dans le secteur du Lautaret entre 1982 et 1993 ; 19 cas (cliniques et/ou sérologiques) à *B. abortus biovar 1* dans le massif du Mont Cenis (versant italien limitrophe de la Savoie) entre 1995 et 2001 ; 14 cas (cliniques et/ou sérologiques) à *B. melitensis biovar 3* dans le massif du Beaufortain (Savoie) entre 1996 et 2001 ; 1 cas clinique à *B. melitensis biovar 3* en vallée de Maurienne (Savoie) découvert en 2001. Ces foyers avaient presque tous pour origine la cohabitation en alpage avec des troupeaux ovins ou bovins non indemnes de brucellose et qui étaient montés illégalement en alpage. Chez le **bouquetin**, aucun cas n'a été décrit jusque là en France, ni cliniquement ni sérologiquement. Par contre, une dizaine de cas cliniques ont été observés dans le Parc National du Grand Paradis dans les années 1990-2000 (communication personnelle de Dominique Gauthier et des confrères de la faculté vétérinaire de Turin). Une contamination d'origine domestique a été avancée et comme pour le chamois en France, il a été observé une extinction spontanée du foyer correspondant à la disparition de la cohorte des animaux contaminés au départ, soit une dizaine d'années.



Signes évocateurs de la brucellose chez les animaux

1. **Avortements**
2. **Arthrite** : boiterie, articulation gonflée pouvant contenir du pus
3. **Orchite** : testicules gonflés et inflammés



Prélèvements génitaux (photo de gauche) et ponction articulaire (photo du haut) sur bouquetins (source : ONCFS)



QUOI DE NEUF DOCTEUR SUR LA TULAREMIE?

Anouk Decors¹, Céline Richomme², Célia Lesage¹ et Nora Madani³

¹ : ONCFS, Direction d'Etudes et de la Recherche

² : Anses, Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy

³ : Anses, Laboratoire de santé animale (LSAn) de Maisons-Alfort, LNR Francisella tularensis.



Risque zoonotique lié aux tiques :



Enquête épidémiologique dans le bois d'Habarcq (62)



Afin de comprendre le fonctionnement épidémiologique de la maladie et d'évaluer le risque zoonotique de tularémie liés aux tiques, **2 séries de collectes de tiques ont été mises en place en 2012**, en juin et septembre, au moment où les tiques sont actives, afin d'estimer la prévalence de la bactérie dans la population de tiques à l'affût dans le bois. **Cette étude repose sur l'étroite collaboration entre l'ONCFS, l'Anses et la FDC62.**

Les **densités observées de tiques à l'affût**, que ce soit en nymphes et en adultes, dans le bois d'Habarcq étaient **globalement faibles** en juin comme en septembre

(respectivement 7,5 tiques/100m² et 6 tiques/100m²). Toutes les tiques collectées appartenaient à l'espèce *Ixodes ricinus*, l'espèce de tiques à l'affût la plus présente à cette latitude. *Francisella tularensis*, la bactérie responsable de la tularémie, n'a été isolée sur aucune d'entre elles. Ce résultat indique que **le taux d'infection apparent chez les tiques était inférieur à 2,3% au mois de juin** (borne supérieure de l'intervalle de confiance à 95%, avec n=161) **et inférieur à 1,8% au mois de septembre** (n=199).

Ces résultats de faible densité de tiques et de faible prévalence apparente indiquent que **le risque de tularémie pour l'homme lié aux tiques dans le bois d'Habarcq est vraisemblablement faible**. Il faut bien sûr considérer cette information avec prudence en raison du faible nombre de tiques analysées et conserver vos réflexes en cas de morsure de tique car nos résultats permettent seulement d'affirmer que la bactérie circule à bas bruit dans la communauté de tiques mais en aucun cas d'affirmer que le risque

de contracter la maladie par morsure de tique est nul. Par ailleurs d'autres agents pathogènes peuvent être véhiculés par les tiques comme l'agent responsable de la maladie de Lyme.

Bien que l'hypothèse d'un réservoir tiques-lièvres était forte du fait des premiers éléments d'épidémiologie que nous avons avant cette étude (détection de l'infection chez les tiques sur la zone de foyer) et qu'elle est régulièrement mentionnée dans la littérature, les résultats obtenus dans notre étude ne permettent pas de mettre en évidence un maintien par les tiques de la tularémie dans le bois d'Habarcq en dehors de la période épidémique.

La source de contamination des lièvres n'a donc pas pu être identifiée avec certitude mais le plus probable est que l'entretien de la maladie sur le site soit lié à une **transmission par contact respiratoire de la bactérie**, soit entre lièvres (transmission directe ou indirect, via leurs excréta) ou entre les lièvres et d'autres rongeurs (mulot ou campagnol). Une analyse histologique réalisée en

Nous tenions à remercier les ITD de la FDC et du SD62 ainsi que le LDAH62 pour leur investissement dans cette enquête épidémiologique. Nous tenions également à adresser nos remerciements à M. Charles Béthencourt, agent de développement à la FDC62 ainsi que les propriétaires du bois d'Habarcq pour leur vigilance. Enfin, merci à l'ELIZ pour leur participation à la collecte des tiques, Sara Moutailler et Elodie Devillers (Anses LSAn) pour la réalisation des analyses d'extraction moléculaire et Elsa Jourdain (INRA Clermont-Ferrand) pour sa contribution scientifique.



QUOI DE NEUF DOCTEUR SUR LA TULAREMIE?

Suite & fin



2011 sur un individu laissait en effet suspecter une transmission par voie aérogène sur la base de lésions pulmonaires primaires observées.

De plus **l'analyse du génome actuellement en cours** permettra une caractérisation plus fine de la souche isolée

dans le bois d'Habarcq et peut-être l'identification d'éventuels gènes de virulence propres à ces souches, et ainsi de mieux comprendre les déterminants des deux épisodes de forte mortalité de lièvres observée dans le bois d'Habarcq.



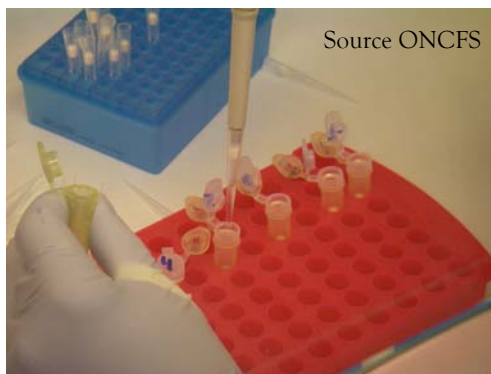
Résultats sérologiques du programme national de surveillance de la tularémie 2011

(Lettre SAGIR n° 171 et 174)

L'objectif du volet sérologique de cette étude était **d'apprécier la circulation de la bactérie *Francisella tularensis* dans la population de lièvres «apparemment sains» et d'estimer le risque de transmission de la maladie** aux chasseurs lors de la manipulation de lièvres tués à la chasse dans le département de l'Isère.



Pour mémoire, **dans l'Isère**, aucun lièvre asymptomatique ne s'était révélé porteur de la bactérie parmi les 109 rates de lièvres analysées. La taille d'échantillon analysé ne permettait pas de détecter la bactérie dans une population où le **taux de prévalence est inférieur à 3%**.



Source ONCFS

Parallèlement dans ce même département **95 échantillons de sérums prélevés à partir de sang cardiaque de lièvre ont été analysés par ELISA**. Un sérum s'est révélé positif et a été confirmé par Western Blot. Ce résultat indique que **la bactérie a donc 95% de chance de circuler dans au moins 3% de la population**.

Il apparaît que, chez un même lièvre, des anticorps ont été détectés (ce qui prouve son contact avec la bactérie à un moment donné de la vie de l'animal) sans que la bactérie elle-même n'ait été mise en évidence au moment de la mort de l'animal.



Cette information suggère que les lièvres ne meurent pas automatiquement d'un contact avec la bactérie.

Nous tenions à remercier les agents des FDC et des services départementaux de l'ONCFS des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Isère et du Bas-Rhin, les Laboratoires départementaux d'analyses vétérinaires de Touraine, de l'Isère, du Bas-Rhin ainsi que le laboratoire LASAT, Jean-Sébastien Guittou, Jean Hars, Philippe Aubry, Clément Calenge, Philippe Landry, Guilhem Susong (ONCFS), Nora Madani et Bruno Garin-Bastuji (ANSES LSA), Marie Moinet et Céline Richomme (Anses LRFSN), Dominique Gauthier (ADILVA), Alexandra Mailles (InVS), Max Maurin (CHU Grenoble), Karin Lemberger (Vetdiagnostics).



Echinocoque ... ne rime pas forcément avec *Echinococcus multilocularis*

H.Ferté¹, D.Jouet¹, G.Reynaud², J.Blochouse² et Y.Game²

¹ : Unité «Vecpar» à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

² : Laboratoire Départemental Vétérinaire de Savoie



Photo 1

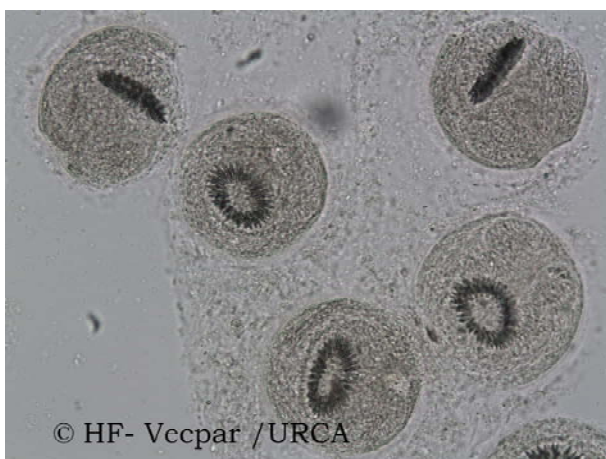


Photo 2

A l'occasion de l'ouverture d'un **Sanglier** tué à la chasse en Savoie (73) en novembre 2012, de nombreuses vésicules hyalines ont été mises en évidence dans la cavité thoracique (photo N°1).

Les échantillons prélevés par le laboratoire vétérinaire ont été transmis à Reims pour identification. L'observation morphologique a permis de conclure à la reconnaissance de kystes hydatiques fertiles et à la suspicion d'*Echinococcus granulosus* d'après la présence de vésicules prolifères contenant de nombreux scolices armés pourvus de crochets (photo N°2) en accord avec les caractéristiques de la forme larvaire.

Les analyses moléculaires complémentaires réalisées ont confirmé ce diagnostic. A

notre connaissance peu de cas de kyste hydatique à *E. granulosus*, précisés en tant que tels, ont été observés en France dans la faune sauvage. D'après la base de données SAGIR, le parasite a été identifié 4 fois chez le renard roux (hôte définitif) de 2003 à 2005 en région parisienne, et 8 fois chez un hôte intermédiaire:

-3 chevreuils : 1 chevreuil en 1986, 1998 et 2009 respectivement dans le Haut-Rhin et la Corrèze et la Savoie,

-4 chamois : 2 en 2008 en Haute-Savoie et 2 en 2009 en Haute-Savoie et dans l'Isère

-1 castor en 2011 dans le Haut-Rhin

Un grand merci au collecteur

Cette observation nous montre, en matière de cestodoses larvaires, que le risque zoonotique ne se limite pas uniquement à l'échinococcose alvéolaire. Aussi il conviendrait à partir de ce cas d'étudier le contexte épidémiologique de la circulation du parasite [recherche des différents acteurs : hôtes définitifs (au rang desquels le chien joue un rôle prépondérant), hôtes intermédiaires].....ce que nous nous proposons de réaliser.



Nouvelle fraîche sur la Protostrongylose du lièvre européen

Célia Lesage



Suite à l'émergence apparente de la protostrongylose du lièvre européen dans le Sud-est de la France (voir Lettres SAGIR N°167 et N°175), une thèse universitaire est en cours de réalisation.

Ce programme de recherche repose sur un partenariat entre l'ONCFS, la Fédération Nationale des Chasseurs, les Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Ardèche,

de l'Hérault, du Tarn et du Vaucluse et l'URCA (Université de Reims Champagne-Ardenne) ainsi que les LDAV des mêmes départements et Vetdiagnostics .

Ce travail a été mis en place afin de comprendre le fonctionnement de la maladie, et répond à 4 objectifs :

1. identification des acteurs du ou des cycles épidémiologiques,

- évaluation de l'amplitude de la maladie en France et de son impact sur les populations de lièvres,
- compréhension des différences observées au sein des départements et
- identification des facteurs de risque.

Pour répondre à ces objectifs, plusieurs types d'échantillons sont actuellement collectés en parallèle :

- * lièvres trouvés morts dans le cadre du réseau SAGIR,
- * lièvres tués à la chasse en 2012 et 2013,
- * **Collecte et recherche des mollusques hôtes intermédiaires.**



Sur les **1455 mollusques collectés en automne 2012** dans les départements participant au programme, **5 exemplaires** (type « escargot ») se sont révélés porteurs de larves de Protostrongyles ayant pour hôte définitif les lagomorphes. **Ceci confirme le rôle des mollusques comme hôte intermédiaire.**

Ce travail sera poursuivi dès le printemps prochain pour mettre en évidence ou non un effet saison et estimer les périodes à risque pour les lièvres.

A L'ATTENTION DES LDAVs

Nous souhaiterions comparer les espèces isolées dans le cadre de ce programme, avec les espèces présentes au niveau national. N'hésitez pas à transmettre des crottes fraîches, les poumons (et éventuellement les vers isolés) de tout lièvre collecté dans le cadre du réseau SAGIR et présentant des lésions de protostrongylose à :

Hubert Ferté

EA 4688 - USC Anses « VECPAR »
UFR Pharmacie 51, rue Cognacq Jay
51096 REIMS CEDEX

Résultats JEU DE L'ÉTÉ 2012


(Lettre SAGIR N°175)

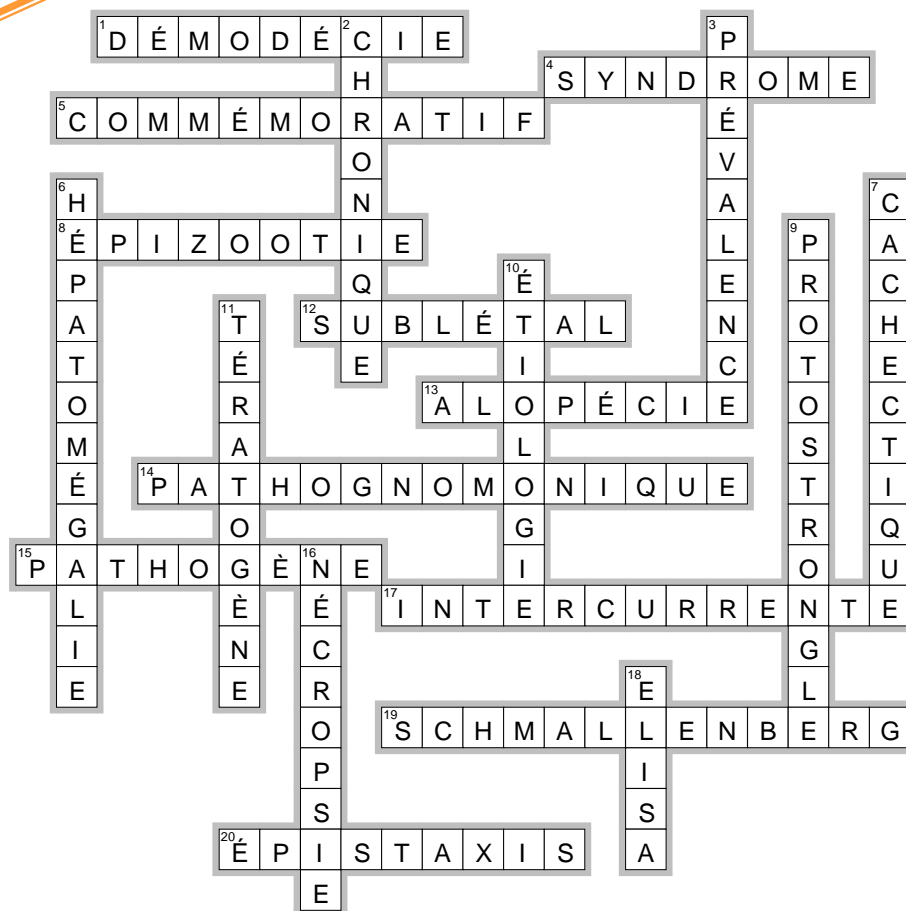
Les grands gagnants sont :

- Le Service Interdépartemental de Seine et Marne ;
- La Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin ;
- Et l'équipe IDHESA Bretagne Océane.

Chaque acteur du réseau est ainsi représenté.

 Félicitations aux gagnants !

Merci à tous d'avoir participé. 



FAITS MARQUANTS *

(* voir aussi : <http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105/Actualites-sanitaires-ar1178>)

Période	Département	Libellé
Mars 2012	25	Toxoplasmose clinique d'un lièvre (PCR, histologie et immunohistologie positives)
2012	01, 45, 78	Mortalité groupée de cygnes tuberculés: Étiologie indéterminée (01), aspergillose (78), nématodiase cardiaque (45)
Avril 2012	74	Brucellose clinique à <i>B. melitensis biovar 3</i> sur bouquetins des Alpes
2012	60	Mortalité de chien de maladie d'Aujeszky
Juillet 2012	16	Suspicion d'intoxication par mycotoxines d'oiseaux sauvages suite à de l'agrainage
Juillet 2012	21	Mortalité groupée inexplicée de merles noirs
Septembre 2012	50	Détection de variole aviaire sur pigeon ramier
Octobre 2012	66	Épizootie de maladie de Newcastle chez la tourterelle turque
Décembre 2012-Février 2013	34,13	Mortalité groupée d'étourneaux sansonnets